

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20Mai 2021

PRESENTS : René MILLET, Chantal BENAZETH, Vanessa CABRESIN, Yves CAHIN, Bernard CAZABAN-CARRAZE, Alain GARCES, Véronique GOUA DE BAIX, Danielle LACOSTE, Pierre POUBLAN, Delphine PUJO, Michèle REIGNIER-PRIMET, Michel SENS, Alix TORRUELLA.

EXCUSES : Emmanuel ROCHE

ABSENTS : Didier BELINGUIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre POUBLAN

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE en application des articles L2322-1 et L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L.2122.22du Code Général des Collectivités Territoriales
- Néant -

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : Le Conseil est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes : -Néant -

- 1) Approbation compte-rendu du 8 avril 2021 : Isabelle fait un point sur la modification des postes d'adjoints techniques contractuels et notamment sur l'augmentation des indices : CR Approuvé à l'unanimité
- 2) Admission en non valeur – Recettes non encaissées : M le Maire informe le Conseil que suite à un jugement de surendettement de la Banque de France, la dette de 3.168 € de loyers impayés doit être effacée. Le budget doit être modifié en conséquence.
Article 022 : dépenses imprévues : - 3168,00 €
Article 6542 : créances éteintes : + 3168,00 €
Le CM approuve la modification du budget
- 3) Vente Epareuse : Monsieur le Maire informe le Conseil que l'épareuse qui était peu utilisée et prenait beaucoup de place dans le local technique a été vendue 5.000 €. Il sera demandé à une entreprise privée de réaliser les travaux. L'épareuse avait été achetée par moitié avec la commune de Livron, il convient donc de leur rembourser la moitié de la vente soit 2.500 €. Le budget doit être modifié en conséquence.
Article 022 : dépenses imprévues : - 2500,00 €
Article 6718 : Autres charges exceptionnelles: + 2500,00 €
Le CM approuve la modification du budget
- 4) Décision modificative – Emprunts SDEPA: Monsieur le Maire informe le CM que la trésorière demande, suite à une erreur d'imputation comptable des emprunts réalisés avec le SDEPA, à modifier le budget comme suit afin de procéder au remboursement de ces emprunts.
Article 020 : dépenses imprévues investissement: -714,00 €
Article 168758 : Emprunts autres groupements : + 714,00 €
Article 022 : dépenses imprévues : - 221,00 €
Article 6618 : intérêts autres dettes : + 221,00 €
Le CM approuve la modification du budget
- 5) Résultat enquête publique Lotissement – Intégration en voirie communale: Monsieur le Maire informe le CM que le commissaire enquêteur a transmis son rapport avec un avis favorable à :
 - l'incorporation et le classement en voie communale de la voie de desserte du lotissement Les Sansonnets qui fait 400 mètres de long et 6 mètres de large en moyenne;
 - l'incorporation dans le domaine public communal des espaces verts du lotissement qui resteront entretenus par les riverains;

- l'acquisition, pour l'euro symbolique, du terrain d'assiette de ces équipements appartenant à l'Association Syndicale Libre « Les Sansonnets » et cadastrés ZB 298.

- Dès signature de l'acte, l'association sera dissoute. Le fond de trésorerie pourra être reversé à la commune car les frais inhérents à cette reprise s'élèvent au minimum à 690 €.

Le CM approuve l'intégration de la voirie du lotissement et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette opération et notamment de faire mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales et d'établir l'acte authentique correspondant.

6) Etat de présence – Elections : Les états des 20 et 27 juin sont faits en séance.

7) Questions diverses

a) Rentrée 2021:

- Un point est fait sur les réponses reçues sur le 1^{er} appel d'offres lancé pour les travaux : sur 10 lots, 5 ont dû être relancés jusqu'au 27 mai. Les travaux ne seront pas finis avant fin 2021.
- La réorganisation pour le fonctionnement de l'école dans les locaux avec le personnel est à l'étude. Une réunion est prévue avec la directrice le 26 mai.

b) Travaux carrefour Aussère/Cami Bielh : Un point est fait sur l'avancée des travaux. Le chantier devrait être terminé le 28 mai prochain

Comme prévu et annoncé, la circulation est fortement perturbée durant les travaux, l'arrêté de circulation ainsi que le message Panneau-Pocket ont pourtant été pris et diffusés dans les délais.

c) Travaux OSNI (Opérations de Sécurité Non Identifiées) :

- Les travaux de la rue du Cami Bielh sont validés et financés par le Département sans reste à charge pour la commune.
- Rue du Corps Franc Pommiès : les dos d'âne ne sont pas conformes : Il pourrait être envisagé la réalisation d'écluses.
- Rue des Sapins : Le projet est en réflexion pour 2022.

d) Logement ancienne Ecole: Le préavis a été donné pour le 17 juin 2021. Après le départ des locataires, une demande conseil énergie pourrait être faite afin d'améliorer l'isolation de cette habitation.

e) Une réunion d'information pour les élections départementales de MP Cabanne et M. Minvielle pourrait avoir lieu le 2 juin à 18h30 sur la commune de Livron. Les 2 conseils municipaux et les associations seraient invités.

f) Chantal Bénazeth pose la question de l'état du cimetière et précise qu'il y a de l'herbe dans les allées.

g) Chantal Bénazeth rappelle la démarche départementale « Bien chez soi » et propose de référencer les personnes vulnérables qui pourraient en bénéficier. Un article sera fait sur le bulletin municipal.

Fin de séance à : 22h53



Le Maire
René MILLET